



MISE À JOUR : JANVIER 2025

BAC PRO TCV APPRENTISSAGE TECHNICIEN CONSEIL VENTE ANIMALERIE

PARCOURS DIPLOME DE NIVEAU IV

PROCHAINE SESSION 2025

Le titulaire du **Bac Pro TCV** travaille dans une entreprise spécialisée dans la **distribution d'aliments, d'accessoires et d'animaux de compagnie**. Sous la responsabilité d'un **chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin**, il réalise ou supervise des **tâches techniques et administratives liées à la vente**. Il doit maintenir à jour ses **connaissances scientifiques, techniques et économiques**, et veiller au respect de la **réglementation sur la protection animale**.



DÉBUT DE LA FORMATION

- Rentrée prévisionnelle : Début Septembre 2026

PUBLIC VISÉ

- Etre âgé entre 15 ans et 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, sportif de haut niveau ou être en création d'entreprise).
- Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours en appui avec le référent handicap.

LIEU



- MFR-CFA du Blayais, 70 impasse du Merle, 33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSADE
- Entreprise(s) d'alternance secteur professionnel TCV en Animalerie sans limite géographique

PRÉ-REQUIS

Entrée en BAC PRO classe de 1ère :

- Après une 2nde ou 1ère professionnelle
- Après une 2nde générale
- Après un CAP de la même spécialité
- Après un CAP d'une autre spécialité sous dérogation du ministère

Entrée en BAC PRO classe de Terminale :

- Après la classe de 1ère pro de la spécialité du bac Pro visé

DURÉE



- Cycle sur 2 ans en contrôle continu et épreuves terminales
- Rythme prévisionnel : 1 ou 2 semaines en centre, 1 ou 2 semaines en entreprise
- Formation théorique : 1 350 heures - Formation pratique : 47 semaines
- En présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

→ Réponse d'admissibilité immédiate à l'issue du RDV (obtention d'un rdv sous un délai moyen de 15 jours ou lors d'une Porte Ouverte)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ✓ **CONSEILLER LE CLIENT** sur les produits d'animalerie
- ✓ **METTRE EN OEUVRE** des techniques de vente en animalerie
- ✓ **GÉRER** un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- ✓ **METTRE EN OEUVRE LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES** liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité
- ✓ **S'ADAPTER** à des enjeux professionnels particuliers

Les élèves de 1^{ère} et terminale préparent le bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie. Ce diplôme permet l'obtention du certificat de capacité d'espèces non-domestiques (nécessaire à la vente de ces espèces), si les notes obtenues sont suffisantes.



CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général : Module Général (MG)

- C1- **Construire** son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2- **Débattre** à l'ère de la mondialisation
- C3- **Développer** son identité culturelle
- C4- **Agir** collectivement dans des situations sociales et professionnelles

C7- **Communiquer** en situation professionnelle

C8- **Organiser** son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise

C9- **Mettre en œuvre** des techniques de vente en animalerie

C10- **Gérer** un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité

C11- **Mettre en œuvre** des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité

MAP- **S'adapter** à des enjeux professionnels particuliers

Enseignement professionnel : Module Professionnel (MP)

- C5- **Conseiller** le client sur les produits d'animalerie
- C6- **Situer** l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel

STRUCTURES PROFESSIONNELLES (FORMATION PRATIQUE)

- Animaleries spécialisées
- Jardineries avec rayon animalerie
- Magasins spécialisés en alimentation animale
- Boutiques d'accessoires pour animaux
- Commerces de proximité avec espace animalier
- Négocies interentreprises en produits animaliers
- Commerce de gros dans le secteur animalier



SECTEURS D'ACTIVITÉ

→ Secteurs liés à la vente animale, où le technicien-conseil guide et informe le client.

- ✓ Animalerie
- ✓ Jardinerie
- ✓ Magasin spécialisé pour animaux

- ✓ Commerce de gros



ÉVALUATION

- L'examen du BAC PRO TCV en Animalerie est validé à partir des notes obtenues en épreuves terminales. Evaluation des acquisitions en cours de formation dans chaque module Préparation à l'examen via des entraînements réguliers (2 examens blancs écrits et oraux) Un temps de synthèse et de régulation est prévu chaque début et fin de période de formation à la MFR entre le responsable de classe et le groupe Un bilan intermédiaire et un bilan final sont organisés.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- Si vous avez la volonté de poursuivre vos études après le Titre Pro Conseiller de Vente, le plus courant est :

After

BTS :

- NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client)
- MCO (Management Commercial Opérationnel)
- TC / BTSA TC (Technico-Commercial)
- Gestion de la PME
- Assistant Manager

Exemples métiers (Code ROME) :

- D1210 – Vente en animalerie
- D1301 – Management de magasin de détail
- D1503 – Management / gestion de rayon

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La MFR est dotée des équipements suivants :



- Salles de cours équipées de tableau blanc interactif,
- Vidéoprojecteur interactif
- Salles informatiques équipées
- Classes mobiles
- Plateau technique pour les travaux pratiques
- Laboratoire de physique chimie
- Gymnase
- Caisse

Chaque séquence pédagogique s'appuie sur des cours magistraux, jeux de rôle, conduite de projets, semaine thématique, des visites pédagogiques, interventions. Les entreprises supports de formation sont visitées par le formateur qui accompagne l'apprenant. La formation associe solidairement l'établissement employeur à la construction des compétences professionnelles de chaque apprenant. Suivi personnalisé en entreprise et centre de formation.

LES + DE LA MFR DU BLAYAIS



Accompagnement pédagogique :

- Livret d'accompagnement individualisé de l'apprenant, suivi et accompagnement individualisé, bacs blancs pour se préparer à l'examen
- Projets divers tout au long de la formation

Apprentissage :

- Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants le souhaitant
- Visite en entreprise par le responsable de classe

Erasmus :

- Mobilité Européenne : 2 semaines de stage à l'étranger dans le cadre d'Erasmus (soumis à l'accord de l'employeur)

VALIDATION DE LA FORMATION

- Les candidats sont présentés aux épreuves terminales du BAC PRO TCV en Animalerie organisées dans un lycée défini par la DRAAF. Chaque candidat reçoit une convocation pour chaque épreuve. Le BAC PRO est obtenu sur une moyenne de 10 à l'ensemble des épreuves terminales + CCF.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Sur RDV avec la Direction ou un membre de l'équipe pédagogique.
- Satisfaire aux critères d'inscription Remplir et retourner complet le dossier d'inscription.
- Rentrée sous réserve de places disponible jusqu'au 31 octobre 2025 (candidature hors-délai : RDV avec la Direction pour étude du dossier).
- Par voie de l'apprentissage : trouver un Maître d'Apprentissage et signer le contrat dans un délai de 3 mois après la rentrée.

FINANCEMENT

- Contrat apprentissage, contrat de professionnalisation secteur privé : 9 186€ / an (prise en charge par l'OPCO)



HÉBERGEMENT / RESTAURATION

- Accueil en internat (pension complète) :
Coût nuitée : 19,5 € - coût repas : 7 €
- Accueil en 1/2 pension* : 14 euros par repas
(encadrement équipe éducative comprise dans le forfait)

*Apprenti du Secteur privé : aide de l'OPCO non déduite soit 3 euros par repas et 6 euros par nuit (en apprentissage)

RESPONSABLES DE LA FILIÈRE

Mélinda SEGUIN (diplôme niveau 6 : Licence Sciences Humaines et Sociales) :
melinda.seguin@mfr.asso.fr / **05.57.42.65.15**

MONITEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Cette formation est assurée par une équipe pédagogique permanente, dynamique et motivée, composée de formateurs certifiés à la dispense de la conduite des formations en alternance. Co-construction et évolution des compétences professionnelles à acquérir grâce à un travail de co-pilotage avec les professionnels rattachés à la formation.

ASSISTANT HANDICAP

Angeline COUPERNOT : angeline.coupernot@mfr.asso.fr

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ET RELATION ENTREPRISE / RÉFÉRENT HANDICAP FORMATION PROFESSIONNELLE

Céline STEINDORF : celine.steindorf@mfr.asso.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Sylvie DROCHON : sylvie.drochon@mfr.asso.fr

RÉFÉRENT APPRENTISSAGE

Mélinda SEGUIN : melinda.seguin@mfr.asso.fr
Géraldine RÊTE : mfr.blaye@mfr.asso.fr

RÉFÉRENT MOBILITÉ : Catherine MARAN : catherine.maran@mfr.asso.fr



MFR DU BLAYAIS

70 Impasse du Merle, 33390
Saint-Martin Lacaussade
05 57 42 65 15



ACCÈS

A10/RN 137
Bac Blaye- Lamarque
Bus TransGironde 430, 431
Navette gratuite pour les internes le vendredi et le lundi
Blaye-MFR
Parking



05 57 42 65 15 | 05 57 42 65 20 | mfr.blaye@mfr.asso.fr



70 Impasse du Merle, 33390 Saint-Martin-Lacaussade | www.mfrblaye.fr